

Sous la direction de
Quentin Jagorel

Villes-campagnes **pour une cohésion** **des territoires** **de la République**

*Contributions d'experts, élus et acteurs de terrain
pour mieux appréhender l'avenir de nos territoires*

La nécessité d'un changement d'approche de
la relation villes-campagnes

Le principe de réciprocité, c'est l'anti-fracture

par Martin VANIER,
géographe, professeur à l'École d'urbanisme de Paris
(université Paris-Est).

Les très anciennes relations villes-campagnes entrent aujourd'hui dans la voie de la réciprocité. Qu'est-ce que la réciprocité ? C'est l'activation des complémentarités : « qu'est-ce que j'ai que tu n'as pas ; qu'est-ce que tu as que je n'ai pas ? » Ce faisant, ces nouvelles relations villes-campagnes, fondées sur la réciprocité, initient une triple révolution.

Première révolution : par rapport à la lancinante question de l'égalité. On veut aujourd'hui l'égalité des territoires, mais en même temps, on sait bien leurs irréductibles différences et écarts de situation. De quelle égalité peut-il bien s'agir ? Le sociologue et historien Pierre Rosanvallon a répondu à cette question dans son ouvrage *La société des égaux* (Seuil, 2011). Il y montre comment les principes de l'égalité des individus dans une société juste et démocratique sont en train d'être refondés : par la République, on voulait être égaux en étant des semblables, on aspire désormais à se voir reconnu

comme tous singuliers. On voulait des droits communs, on invoque désormais les biens communs.

Enfin, l'égalité, c'était la promesse d'indépendance, gage de liberté, et c'est désormais celle de relations justes. La réciprocité est donc devenue une des figures de l'égalité. Pour les territoires, cela signifie que l'égalité n'est pas dans leur situation (variable par la géographie) ou leur dotation (inégaie selon la démographie), mais dans leurs relations.

Les villes et les campagnes seront toujours différentes, mais elles pourront se considérer comme égales en relations, si celles-ci se construisent au nom de la réciprocité.

Deuxième révolution : par rapport à la non moins lancinante question de la richesse. Jusqu'il y a peu, la façon de produire de la richesse consistait à exploiter une ressource, un gisement, jusqu'à épuisement le cas échéant. Toute l'histoire des territoires est dans ces cycles d'exploitation qui procèdent par épuisements successifs. Vient le temps où le développement se veut durable, c'est-à-dire à ressources renouvelables et stocks finis. Dès lors, à l'exploitation des ressources doit succéder la transaction des biens et services qu'elles permettent. L'économie se fait circulaire. Les biens deviennent communs, puisque pris dans des circuits de services et d'échanges qui fondent des intérêts réciproques. Ces biens communs ont eu une histoire, avant que la révolution industrielle dévoreuse de ressources ne les efface. Ils reviennent en force dans l'économie territoriale. Attention toutefois à ne pas les y enfermer ! Il n'y a de biens véritablement communs que pris dans une circulation, un échange, et non un accaparement, fût-il collectif. La réciprocité active ces échanges, qui rendent les biens communs.

Troisième révolution : par rapport à l'action publique. Qui sont les acteurs de la réciprocité ? S'il s'agit des collectivités locales dépositaires d'intérêts et de services publics, c'est déjà bien. Il y a beaucoup à faire pour organiser l'égalité des transactions (première révolution) à partir de biens devenant ainsi communs (deuxième révolution), comme l'eau, l'énergie renouvelable, l'accès à la nature, mais aussi l'accès au logement, au système de mobilité propre, à l'éducation, à la connaissance et à l'ingénierie, etc.

Mais on voit bien que les collectivités ne sont pas dépositaires de l'ensemble des biens et services qui peuvent être mis en circulation par des relations réciproques, entre villes et campagnes. De ce fait, leur intérêt commun est aussi entre les mains d'acteurs non publics (privés, associatifs, coopératifs, collectifs, etc.), qui eux aussi auront à cœur d'établir des relations réciproques. La réciprocité, c'est l'augmentation de la force de l'action publique par son inclusion dans une action collective plus globale.

Ces trois révolutions dessinent une nouvelle économie politique. Elle semble à première vue enrobée d'une forte couche de bienveillance et de vertu. À tout coup, il vaut mieux la réciprocité que la spoliation, la coopération (co-construction, coélaboration, etc.) que l'égoïsme, dont Laurent Davezies a montré la vigueur territoriale en Europe (*Le nouvel égoïsme territorial*, Seuil, 2015). En réalité, la réciprocité n'est pas une affaire morale, c'est un choix politique, et même actuellement une bataille politique. Deux visions s'affrontent en effet.

D'un côté, un certain nombre de courants idéologiques et de forces politiques fondent aujourd'hui leurs messages et leurs positions sur la fracture de la France, et la révolte qu'elle

appellerait. La fracture, c'est la « bonne nouvelle » pour tous ceux dont le métier est l'indignation, voire l'inflammation. S'indigner, certes, mais « se re-digner », comme dit le sociologue Alain Caillé (*Redignez-vous*, Le Bord de l'eau, 2015) ?

De l'autre côté donc, « se re-digner », c'est sans doute s'exiger à la hauteur des défis collectifs d'une société désormais entièrement fondée sur les circulations, les flux, les réseaux, les transactions (cf. *Demain les territoires, capitalisme réticulaire et espace politique*, Martin Vanier, Hermann, 2015).

Et alors oui, la réciprocité, dans cette perspective, c'est l'anti-fracture.